

# ZEC Batiscan- Neilson

## POLITIQUE DE RÉSERVATION CAMPING MENSUEL

En 2020, la politique d'attribution des sites de camping mensuel sera la même que l'an dernier.

Un tirage au sort aura lieu pour l'attribution de ceux-ci. Toutes les personnes intéressées, de 18 ans ou plus, auront donc l'opportunité d'y participer.

Vous n'aurez qu'à nous signifier votre intention (voir ci-bas) par courrier ou par courriel.

L'attribution des emplacements aura lieu le 17 mars 2020 à 16h en nos bureaux. Ceux qui veulent y assister sont les bienvenues.

Le coût est de **200\$** par mois, et ce, pour la période comprises entre le 15 mai et le 18 octobre. La répartition des sites sera celle-ci :

Pour le camping du lac Neilson : 7 emplacements.

Pour le camping Petit lac Batiscan : 3 emplacements.

Pour le camping du lac Picard : 4 emplacements.

-----à retourner pour inscription-----

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR CAMPING MENSUEL

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Camping demandé : \_\_\_\_\_

Numéro du site (Facultatif) : \_\_\_\_\_

Période demandée: Du \_\_\_\_\_

au \_\_\_\_\_

**\*Une inscription par personne sera acceptée pour l'ensemble du territoire et la personne devra être âgée de 18 ans.**